



	Aire pique-nique
	Vignoble
	Charmanche

IGN n° 3219 Est (Bourbonne-les-Bains)

**24 km**

**6h00 à pied - 3h00 à VTT - 4h30 à cheval**

<b>Balisage</b>	jaune-jaune	
<b>GR7</b>	rouge-blanc	
<b>Départ</b>	Mairie de Laneuville	
<b>Difficulté à VTT</b>	niveau difficile	

# n°12 plus de 18 km **Entre Vigne et Forêt**



## > Descriptif

De la mairie prendre la rue du cimetière puis suivre un chemin d'exploitation. 500m après le cimetière, monter à gauche à travers le coteau puis prendre à droite la D139.

**1-** Passer devant le site de "la clairière" (point pique-nique) et emprunter tout de suite derrière la clairière un sentier forestier à travers les bois de Trémont. Traverser à nouveau la D139 et prendre en face la tranche qui vous mènera à travers les bois du Brovet et les bois du Jardinot. Longer à droite la limite communale entre Bourbonne-les-Bains et Laneuville.

**2-** A l'endroit où le circuit se rapproche de la D26, bifurquer à droite en descendant légèrement puis à gauche 100m plus loin. Poursuivre toujours tout droit en restant à flanc de coteau jusqu'à arriver à une petite route.

**3-** Traverser la route et prendre en face un sentier qui descend assez fortement et franchit un ruisseau par une petite passerelle. Remonter en face et rejoindre la D158. Pour les cavaliers, la déviation obligatoire consiste à suivre la petite route à gauche sur 500m pour prendre une tranche à droite puis encore une autre à droite 300m plus loin.

**4-** Suivre la D158 à gauche sur 50m puis tourner à droite sur le chemin de la Procession, non loin de la tour des télécommunications. Continuer sur ce plateau et prendre à droite sur la D26, juste après le château d'eau. Poursuivre sur cette route jusqu'à Coiffy le Haut où il est possible de déguster le "Vin de Pays des Coteaux de Coiffy".

**5-** A l'intersection avec la D130, prendre à gauche et suivre la route jusqu'à la sortie du village. 500m après le cimetière, quitter la route et prendre à gauche puis à droite un chemin dans le bois qui rejoint le GR7.

**6-** Suivre à droite le balisage blanc et rouge du GR7. Traverser la D130 pour prendre en face un chemin blanc qui descend en forêt. Après 600m, prendre une tranche à gauche qui descend un peu plus fortement. En bas, tourner à gauche puis tout de suite à droite pour remonter en face. Prendre ensuite une longue tranche à droite sur 700m pour redescendre enfin encore à droite vers les Granges du Val et la Ferme d'Adrien (chambres d'hôtes).

**7-** Au hameau, prendre à droite puis à gauche et suivre le chemin des Roises. Rejoindre la D26 et la suivre à gauche sur 500m. Monter alors à droite par un chemin en limite de forêt. Traverser les bois de la Combe Millot puis, rejoindre une petite route forestière que l'on suit à droite. A la patte d'oie, prendre à gauche et continuer à monter. Arrivé en haut, au niveau du dernier virage, tourner à droite et poursuivre de nouveau en sous bois.

**8-** Quitter le GR7 pour suivre à nouveau le balisage jaune. Tourner à droite, traverser les bois du Jeune Chénois et rejoindre une ancienne maison forestière. Descendre alors sur la gauche par le chemin des Maillottes et rejoindre le village de Coiffy le Bas. Le retour vers Laneuville se fait en longeant la D130 sur un petit kilomètre.

## > En chemin

### LE VIGNOBLE DE COIFFY

L'appellation "Vin de Pays des Coteaux de Coiffy" s'étend sur les 3 communes que traverse ce circuit : Coiffy-le-Haut, Coiffy-le-Bas et Laneuville.

Le vin de Coiffy a fait l'objet d'une solide renommée à travers les siècles avant de disparaître à la fin du XIXème siècle, victime du phylloxera. Mais depuis 1983 ce vin connaît une appréciable renouveau. 26 hectares de vignoble ont été replantés en lyre, mode cultural qui convient très bien aux régions de l'Est de la France, réputées froides en saison hivernale. Les vins, rouges et blancs sont issus de 5 cépages différents : Gamay et Pinot Noir pour les rouges et Chardonnay, Pinot Gris et Auxerrois pour les blancs. Il existe aussi une méthode champenoise qui donne un vin blanc pétillant.